

nous prenons ne sont pas basées sur un programme confus et embrouillé. Ces mots conviendraient à un autre gouvernement. Nous avons fait face aux problèmes avec un esprit de décision, à mesure qu'ils se sont présentés. Nous allons continuer à le faire. Nous sommes conscients des problèmes que présente le chômage. Nous avons agi. Nous sommes critiqués maintenant pour avoir placé 750 millions de dollars dans un seul secteur, la construction domiciliaire. Bien entendu il y aura des tendances inflationnistes. J'estime que notre premier devoir consiste à assurer que tout soit fait afin d'améliorer la situation de ceux qui, sans qu'il y ait faute de leur part, sont en chômage. C'est ce que nous avons fait. Nous l'avons fait dans le domaine de l'assurance-chômage. Nous avons prolongé les périodes de prestations. Nous l'avons fait dans le domaine du programme de travail en hiver. Nous l'avons fait dans le domaine de la construction domiciliaire, dans le domaine des dépenses publiques et des travaux publics. C'est cette ligne de conduite que nous entendons suivre à l'avenir.

En ce qui concerne l'économie nationale, j'ai déjà dit que la récession avait commencé ici avant de se manifester aux États-Unis. Nous avons eu des déficits. Il n'est pas question, où que ce soit, de dépenses exagérées. Nous étions forcés de faire face à l'héritage fait de chômage et d'avilissement des conditions économiques qui nous était laissé. Comme je l'ai dit il y a un instant, les problèmes qui se posent à nous sont exceptionnels. Aucun économiste n'y trouve une réponse. Je pense au chômage et en même temps à la hausse des prix et à l'inflation. Des poussées inflationnistes se font sentir depuis 1945. Elles se développent plus rapidement qu'en aucun autre moment de ces derniers dix-huit mois. Les fonds de la caisse d'assurance-chômage se réduisent.

L'hon. M. Martin: Ils sont presque épuisés.

Le très hon. M. Diefenbaker: Nous avons été forcés d'agir ainsi. Il nous faut faire face à la situation. Entre autres choses, cela contribue aujourd'hui à créer un déficit. Mais j'estime que le peuple canadien tout entier veut que nous fassions les dépenses nécessaires pour combattre le chômage. Ainsi que je le disais tout à l'heure, et ainsi que le président l'a dit aujourd'hui, nous nous acheminons vers la sortie.

Des voix: Oh! oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Vous me comprenez mal. Je veux dire que nous allons nous tirer de ces difficultés. La reprise de l'activité a été plus lente qu'on ne l'avait prévu à cause de l'influence de l'économie des États-Unis sur la nôtre. Mais ainsi que l'a

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

dit le président, nous nous acheminons vers une nouvelle étape d'une pleine reprise. Ce qu'il nous faut aujourd'hui, ce n'est pas une attitude pusillanime comme celle dont a fait preuve le chef de l'opposition; il nous faut plus d'espoir et moins de crainte. Cet amendement a été conçu dans la crainte. La crainte engendre la crainte. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons confiance dans le Canada, dans son présent et son avenir. Je vais simplement conclure comme j'ai commencé, en me servant des paroles du chef de l'opposition qui, dans un article publié dans le *Times* de Londres, a exposé la situation de façon que chacun puisse comprendre.

L'hon. M. Pearson: Le premier ministre me permet-il une question?

Le très hon. M. Diefenbaker: J'achève.

L'hon. M. Pearson: Je voulais demander au premier ministre s'il ne parlerait pas d'une certaine question avant de finir.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je sais que le chef de l'opposition ne prise pas ce que je dis. Il n'est pas bon, je pense, de chercher à semer la crainte dans les cœurs. On a bien le droit de critiquer honnêtement et même énergiquement et de donner son idée sur ce qui devrait être fait. C'est la raison même du Parlement. Le discours d'aujourd'hui n'a été qu'une sombre nomenclature destinée à implanter la crainte dans le cœur des gens. Il n'est pas possible de fonder politiquement des espoirs pour l'avenir en cherchant à ancrer la crainte déjà installée dans les cœurs, craintes que fait naître le genre de discours que nous a servi aujourd'hui le chef de l'opposition.

L'hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je me demande si le premier ministre voudrait traiter une question que j'ai soulevée en toute bonne foi dans mon discours lorsque je lui ai demandé s'il consentirait à interrompre le débat sur le discours du trône pour présenter les mesures contre le chômage que le gouvernement a l'intention de soumettre à la Chambre cette session-ci.

Le très hon. M. Diefenbaker: Étant donné les dispositions d'esprit du chef de l'opposition aujourd'hui, je devrai étudier cette question avec le plus grand soin, car je soupçonne que le but visé serait de semer des craintes encore plus grandes dans le cœur du peuple canadien.

L'hon. M. Pickersgill: La mesure législative n'est pas prête.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je tiens à me joindre à ceux qui ont félicité les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône pour avoir